Parution, Mars 2024

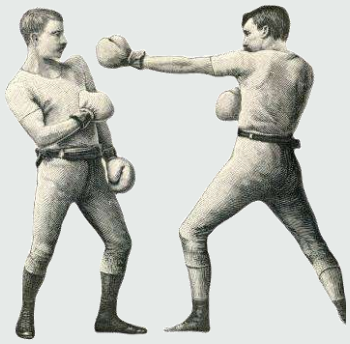

Les brigades du Tigre

La Gazette Vincentaise

Le mot du Maire

Chères Vincentaises, chers Vincentais, chers amis,

Alors que le soleil printanier ne saurait tarder à nous réchauffer le corps et le cœur, annonçant ainsi des journées plus longues, des semaines de baignade et des mois festifs, je souhaite profiter de cette gazette pour vous tenir informé de la vie de notre si belle commune. Le premier trimestre 2024 a été marqué par un certain nombre d'actualités et actions pour notre territoire :

- Les grandes marées alliées à une forte houle ont encore érodé notre littoral. Nous restons très attentifs et avançons dans la définition d'une stratégie avec l'ensemble des acteurs concernés. En parallèle, les travaux de renforcement de la dune du Goulet ont été réalisés.
- Le thé dansant de fin janvier a été un tel succès auprès des jeunes et des moins jeunes que nous en organiserons d'autres pendant la période hivernale. Prochain rendez-vous dansant en fin d'année.
- Les terrains de pétanque au Clos Thorel et au Goulet seront opérationnels dans quelques semaines.
- Les toilettes publiques de l'esplanade Clemenceau ont été habillés de bois pour mieux s'intégrer dans ce cadre exceptionnel.
- Le conseil municipal des jeunes s'installe.
- Les travaux de voirie se poursuivent.
- La mairie rénovée et agrandie vous accueillera mi-avril.
- L'espace enfance et jeunesse avec le bateau pirate et la piste de pump-track vont bientôt être à votre disposition.
- Le programme « Vincentais à l'année » dont la vocation est d'offrir plus de logements en location à l'année est maintenant ouvert et rencontre déjà son public.

La vie Vincentaise est également animée par nos nombreuses associations que je tiens à remercier particulièrement pour leur implication et leur dynamisme. De nouvelles associations vont arriver sur notre territoire, preuve que Saint-Vincent attire :

- Le comité des fêtes Vincentais.
- La pétanque Vincentaise
- Les fléchettes Jardaises

Vous le lisez, nous, les Vincentais, restons fidèles à nos valeurs : solidarité, fraternité, convivialité…

Si vous aussi souhaitez contribuer à la vie Vincentaise, n'hésitez pas ! Rejoignez-nous en vous faisant connaitre auprès de la mairie !

Bonne lecture de cette gazette !

Vive Saint-Vincent-sur-Jard et que flottent haut ses couleurs !

Votre maire,

Olivier DALMASSO

Les vœux du Maire

Nous avons eu l'agréable surprise de vous compter nombreux, plus de 450 personnes venues écouter les vœux prononcés par Olivier DALMASSO le 13 janvier 2024.
Votre mobilisation nous conforte dans nos projets et nous encourage à faire que Saint-Vincent-sur-Jard soit et reste une commune où il fait bon vivre ! MERCI!

THÉ DANSANT

Une réussite pour notre commune ! Le « thé dansant » a réuni plus de 135 personnes autour d'une galette des rois accompagnée par un très bon orchestre qui a animé la salle Clemenceau de 15h à 19h. Nombreux d'entre vous nous ont demandé d'organiser d'autres après-midis dansants. Vous pouvez d'ores et déjà marquer sur vos agendas la date du dimanche 17 novembre aux mêmes horaires.

ANIMATIONS ÉTÉ 2024

Tous les mercredis soir du 3 juillet au 28 août: animations musicales sur l'esplanade Clemenceau.
Les marchés artisanaux avec l'association « Les Artistiks Effet Mer » du mercredi 17 juillet au mercredi 21 août
FEU D'ARTIFICE le 22 juillet.

Le 21 juin 2024 venez nombreux à la fête des Vincentais « Saint-Vincent en musique » à l'esplanade Clemenceau.

Sous le thème de la fête de la musique nous invitons grands-parents, parents et enfants à défiler de l'église jusqu'à l'esplanade Clemenceau. A l'arrivée un jus de fruits sera offert aux enfants ainsi qu'un verre de l'amitié aux parents.
Pour les plus gourmands un dîner « grillade » vous sera proposé.
Un orchestre animera le dîner, puis un DJ vous fera danser de 22h à 1h du matin à l'agora.
Une vaste campagne de communication va être mise en place prochainement.

À vos agendas !

Le 02 Avril 2024 en 12h30 et 13h30, une course cycliste professionnelle et de niveau international va traverser notre commune: « La Région Pays de la Loire Tour 2024 »

Une restriction de la circulation sur une partie du territoire Vincentais est prévue sur ce créneau. Il sera également strictement interdit de circuler et de stationner sur le parcours de 08h00 à 15h00 (Arrêté Municipal).

Parcours : le Bouil, le chemin des Roulettes, la rue du Goulet, la rue Georges Clemenceau, la rue Bonnaventure Giraudeau, pour ensuite partir sur la départementale 21 en direction de Jard-Sur-Mer.

A cet effet, nous recherchons des bénévoles pour assurer la sécurité aux intersections des rues et contribuer au rayonnement de notre si belle commune ! Vous êtes les bienvenus en vous faisant connaitre auprès de la mairie ou sur notre site internet (fiche contact). Un grand merci par avance.

Piste cyclable et piétonne rue Georges Clemenceau

Des modifications ont été apportées pour sécuriser les piétons avec l'installation de potelets en bois aux fins d'empêcher tous types de véhicules de stationner ou de rouler sur la voie piétonne.
Ont également été déplacées les chicanes de la piste cyclable pour permettre aux vélos avec remorques de passer aisément.

Un nouveau look pour les toilettes de l'esplanade Clemenceau

Laverie automatique

Installation d'une laverie automatique au Goulet à côté des toilettes publics et à proximité de l'aire de camping-cars. Mise en service en juin 2024.
Cette laverie automatique apportera un service supplémentaire aux touristes mais aussi aux Vincentais.

Entretien des voiries

Modification du contrat d'entretien de la voirie avec l'entreprise ROUSSEAU. D'un passage de balayeuse à la demande, nous aurons maintenant un passage régulier, dans toutes les rues de la commune, selon un calendrier établi.

Un aperçu des travaux de la Mairie

Bientôt vous pourrez venir voir notre nouvel accueil !

Bien vivre à Saint-Vincent

Dépôts sauvages …

Saint-Vincent propose des évolutions de la redevance incitative.

Soutenez-nous ! Gardons notre commune propre ! Non aux dépôts sauvages !

Mon maitre est responsable, il ramasse !

Merci de penser aux enfants et personnes en fauteuil roulant qui peuvent finir avec mes excréments collés à leurs chaussures ou roues.
Et en plus, mes déjections peuvent coûter une contravention de 2ème classe de 150 €.
Merci d'être respectueux.

Poste de secours du Goulet

La SNSM nous informe être dans l'incapacité de mettre en place des sauveteurs et chef de poste dans notre commune pour la saison prochaine.
Une opportunité qui nous permet de repenser l'organisation et les créneaux horaires de la surveillance des baignades.
La Saison 2024 va donc connaitre du changement et des évolutions en s'habillant de nouvelles couleurs le « Rouge et Jaune » avec une structure 100 % locale. Le centre est basé à la Tranche-Sur-Mer et forme plus de 300 jeunes tous les ans au brevet et métier de la surveillance des baignades.

Programme Vincentais à l'année

Notre territoire et plus particulièrement Saint-Vincent-Sur-Jard est confronté à une ***tension immobilière*** caractérisée par un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logement à l'année qui entraîne des ***difficultés sérieuses d'accès au logement***.

Saint-Vincent-Sur-Jard adopte un processus d'aide financière en accompagnant ***les propriétaires de résidences secondaires ou vacantes,*** afin de les inciter ***à proposer des locations à l'année*** plutôt que saisonnières.

Montant plafonné à 10 000 € et versé sur trois ans

L'objectif est multiple :

- Répondre au déficit de logement à louer à l'année sur notre commune, sans recourir obligatoirement à des constructions neuves,
- Permettre aux entreprises et commerçants de recruter du personnel,
- Maintenir et accroitre une qualité de service public (l'école, la cantine, le centre aéré, les infrastructures…),
- Accueillir des familles avec enfants pour préparer l'avenir Vincentais,
- Permettre aux Vincentais ne pouvant accéder à l'achat immobilier localement de rester à Saint-Vincent avec une location,
- Développer l'attractivité de notre territoire pour accueillir de nouveaux Vincentais à l'année.

Pour les propriétaires, sous réserve de remplir les critères d'éligibilités, le gain est triple :

- Un revenu locatif mensuel,
- Une suppression de la Taxe Habitation sur les Résidence Secondaire,
- Le versement par notre commune d'une aide financière sur trois ans.

Dossier disponible en mairie.

SERVICE D'ALERTE À LA POPULATION

La Mairie de Saint-Vincent-sur-Jard est dotée d'un système d'appels automatisés destiné à alerter dans les plus brefs délais la totalité ou partie de la population de la commune, en cas de situation de crise (inondations, tempêtes, accidents industriels, incident sanitaire ou autres catastrophes).

Vous êtes inscrit automatiquement si vous habitez à Saint-Vincent-sur-Jard et êtes présent dans l'annuaire public universel. **Vous n'êtes ni inscrits dans cet annuaire ou non-résidents de Saint-Vincent-sur-Jard vous pouvez être alerté en vous inscrivant sur le site de la Mairie en cliquant sur le bouton** "S'inscrire aux alertes », en remplissant le formulaire pour chaque adulte du foyer ou de l'entreprise, de manière individuelle, afin d'être contacté personnellement.

En cas d'alerte, la **Mairie de Saint-Vincent-sur-Jard** adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur son fichier.

Mairie

Adresse : Place Clément Neau - 85520 Saint-Vincent-sur-Jard

Du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h
Fermée le jeudi après-midi.
Tel. : 02 51 33 41 17
Courriel : mairie@saintvincentsurjard.fr

Police Municipale
Adresse : Place Clément Neau
85520 Saint-Vincent-sur-Jard
Tel. : 02 51 33 41 42
Courriel : policemunicipale@saintvincentsurjard.fr

Vous souhaitez être informé des actualités de la commune ci-dessous nos différents sites de communication :

www.mairiesaintvincentsurjard.fr
www.facebook.com/SaintVincentsurJard
www.intramuros.org/saint-vincent-sur-jard

Vous souhaitez également être informé des nouvelles de la commune. Inscrivez-vous sur le site de la Mairie www.mairiesaintvincentsurjard.fr puis sur la page d'accueil en bas dans le milieu à la rubrique « Newletter » indiquer votre adresse mail puis cliquez sur souscrire. Vous recevrez automatiquement les dernières informations.